



Communiqué

Pour diffusion immédiate
CNW Code 01

Pont de l'Île-d'Orléans Le BAPE publie son rapport

Québec, le 25 mars 2022 – À la demande du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) publie son rapport d'enquête et de consultation ciblée sur le projet de construction du nouveau pont de l'Île-d'Orléans.

Le [rapport](#) contient un résumé du projet, une synthèse des opinions et des préoccupations des participants, l'analyse de la commission ainsi que l'ensemble des constats et des avis qu'elle en dégage. Une fiche contenant [les faits saillants](#) regroupe, entre autres, les principales conclusions de la commission.

Pour un résumé du rapport en un clin d'œil, [cliquez ici](#).

La commission d'enquête chargée de l'examen du projet était composée de Marie-Eve Fortin et de Michel Germain, qui agissait à titre de président. Son mandat s'est tenu du 13 décembre 2021 au 11 mars 2022. Grâce à son travail, la commission a permis d'offrir aux citoyennes et aux citoyens des conditions propices et respectueuses pour qu'ils puissent s'informer et s'exprimer.

À propos

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement qui pourraient avoir des répercussions sur leur milieu ou sur leur qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux!



– 30 –

Source : Karine Lavoie
Conseillère en communication
581 925-0670 ou 1 800 463-4732
pont-ile-orleans@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca